
Subvention aux parents pour l'achat d'un kit de couches lavables

Communaute d'Agglomération du Centre Littoral

Chemin de la Chaumière, Quartier Balata

Bp 9266

97351 Matoury

[Voir le site internet](#)

Philippe Tropnas

philippe.tropnas@cacl-guyane.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Le contexte général

La problématique des déchets en Guyane s'envisage dans un contexte d'interculturalité, de forte démographie, de migration, de chômage, d'urbanisation croissante et d'habitats spontanés, d'enjeux sanitaires (dengue) et environnementaux. Le contexte économique peu développé et les gisements réduits limitent les opportunités de développement de filières locales. Dans ce contexte, la collecte et le traitement sont plus coûteux et souvent plus compliqués que dans l'Hexagone.

Le contexte de mise en œuvre de l'action

La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), compétente en « traitement des déchets » depuis 1997, a en charge la collecte des déchets depuis 2008. En 2008, le diagnostic territorial pour la prévention des déchets a mis en évidence l'importance des couches jetables dans les déchets. Les résultats du MODECOM ont été corrélés aux données INSEE : 50 % de la population à moins de 20 ans et chaque femme a quatre enfants en moyenne.

Une enquête sur les retours d'expérience des couches lavables en crèche et une analyse des impacts économiques et environnementaux ont été réalisés par un bureau d'étude en 2010 et des ateliers de sensibilisation ont été organisés en partenariat avec l'association GRAINE Guyane, réseau d'éducation à l'environnement.

En 2011, il n'y avait aucun point de vente de couches lavables en Guyane. La PSU n'intégrant pas encore les couches, les parents fournissent les couches aux crèches.

Appuyé d'un bureau d'étude, la réactualisation du diagnostic territorial des déchets pour la réduction des déchets du territoire de la CACL, conduit à définir un programme d'actions 2011-2016, intégrant la réduction des déchets sanitaires.

Le programme vise le remplacement progressif des couches jetables par les couches lavables et cible deux publics, les parents et les professionnels de la petite enfance et des maternités.

Les enjeux

- **Enjeux structurels** : réduire les déchets pour maîtriser la problématique des infrastructures de traitement des déchets (en 2013, enfouissement des déchets en décharge, ISDND en projet).
- **Enjeux environnementaux / sanitaires** : réduire les déchets et les impacts environnementaux et sanitaires associés.
- **Enjeux économiques** : réduire les coûts de gestion des déchets (collecte/traitement).
- **Enjeux socio-économiques** : proposer une alternative aux couches jetables, économiquement intéressante pour les parents et les structures collectives.
- **Enjeux pour la santé** : contribuer à la santé et au bien-être des enfants par l'utilisation de couches lavables.

La réduction des couches jetables est déclinée en deux actions /cibles

Action n° 1 : promouvoir l'utilisation des couches lavables auprès des parents, ayant un enfant entre 0 et 2,5 ans

Action n° 2 : développer l'utilisation des couches lavables dans les collectivités d'enfants (maternités, crèches...).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Concernant l'action (n°1) de promotion des couches lavables auprès des parents, ayant un enfant entre 0 et 2,5 ans, les freins majeurs étant l'absence d'offre, la méconnaissance du produit et le prix d'achat d'un kit (600 €), la CACL s'est fixée pour objectifs de :

Objectifs opérationnels

Objectif n° 1 : développer une offre locale, en conventionnant avec des revendeurs de couches pour proposer des kits de couches lavables avec des accessoires.

Objectif n° 2 : encourager à utiliser le produit, par une incitation financière. Les familles bénéficient d'une remise de 50 % à l'achat, dans la limite de 300 € par enfant de 0 à 2,5 ans. Elles ne déboursent que 50% du montant du kit. Les vendeurs conventionnés avec la CACL reçoivent le complément par la collectivité, sur justificatif (formulaire et pièces justificatives du client).

Le coût de la subvention est l'équivalent du coût de gestion des déchets de couches pour un enfant.

Objectif n° 3 : faire connaître le produit, par des ateliers d'information et un programme de communication.

Résultats quantitatifs

- 5 points de vente conventionnés par la CACL,
- 170 familles ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un kit de couches lavables entre avril 2011 et septembre 2013 (2,5 ans).
- 10 ateliers et stands d'information entre 2011 et 2013
- Des outils de communication : 1 plaquette d'information, des kakémonos pour les revendeurs, les stands et les ateliers, 1 film (micro-trottoir) pour animer les ateliers, le numéro vert de la CACL pour les questions.
- Des outils de communication presse : 1 dossier de presse, 1 spot radio, des encarts presse sur le web et dans la presse

Résultats qualitatifs

- Une offre diversifiée : 3 modèles de couches en vente en 2013,
- Relai presse important : Interventions de la CACL dans la presse locale (radio), articles de presse
- 215 bénéficiaires signataires de la charte d'engagement(- pour l'utilisation des couches, apporter leur témoignage, diffuser l'information et soutenir le développement de la filière.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avril 2011 (SICL), élaboration du dispositif d'aide : bon d'achat et formulaire.
- Avril 2011, premier point de vente (pharmacie).
- Avril / mai 2011, communication (création de visuels, d'outils de communication et de supports).
- Mai 2012, animation par un consultant d'un atelier de formation pour les bénéficiaires de la subvention.
- Octobre 2012, animation d'un stand par la CACL et l'association Guyane allaitement.
- Mars 2013, validation par les élus d'un règlement d'attribution.
- Avril 2013 (SICL), animation par la CACL et Guyane allaitement de 2 ateliers pour les parents.
- Depuis avril 2013, communication : spots radio et encarts presse (papier et web).
- Septembre 2013, communication : réactualisation du dépliant.

Moyens humains

- CACL : le chargé de mission prévention des déchets assisté d'un collaborateur.

Ressources externes : 1 consultant sur deux ans.

Moyens financiers

- Coût total des subventions accordées aux parents entre 2011 et 2013 : 300 € max/famille/an
- Coût étude préalable sur les couches * : 6 000 €
- Coût communication (outils, encarts presse) : 5 000 €

* : ces coûts intègrent également l'action n°2, à savoir l'introduction des couches lavables auprès des professionnels de la santé et de la petite enfance.

Moyens techniques

Les moyens techniques se résument à des outils de communication et à des échantillons de couches.

Partenaires mobilisés

3 pharmacies

2 micro-entreprises

les sages femmes du territoire

les centres de PMI ...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Dans le cadre des actions de promotion des couches lavables, la CACL partage déjà certaines données avec d'autres collectivités. Les différents rapports sont disponibles sur le site de la CACL. www.cacl-guyane.fr

Difficultés rencontrées

Un travail est également en cours d'élaboration avec les associations caritatives afin de proposer des solutions aux familles en situation de précarité économique.

Recommandations éventuelles

- Il est important de faciliter la procédure d'achat par les parents : réduction de 50% à l'achat sur présentation des justificatifs au vendeur.
- Le formulaire permet de recueillir des informations pratiques (par ex. sur la communication).
- Le formulaire intègre une « charte d'engagement » qui comprend entre autres l'engagement à apporter son témoignage à la CACL dans le cadre d'enquête d'opinion. Pour autant, la CACL peine à mobiliser les bénéficiaires pour témoigner dans les ateliers.
- Un numéro vert permet de répondre aux questions des parents.

Mots clés

MENAGE | COUCHES LAVABLES |
TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les
régions